

**Atelier Vélo Solidaire des Viennes**  
**Assemblée Générale Ordinaire du 15 Février 2018.**  
**Convocation.**

Bonjour à tous et à toutes.

Vous êtes invité(e)s à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Atelier Vélo Solidaire des Viennes qui aura lieu  
**le jeudi 15 février 2018 à 19h**  
à la **Maison des Associations de Troyes, 63 avenue Pasteur 10000 Troyes en salle 101**  
(premier étage, montée d'escalier de droite)

Les adhérents **devant être à jour de leur cotisation pour pouvoir prendre part aux votes, ils seront accueillis** dans le hall **à partir de 18h15** pour pouvoir remplir leur fiche d'adhésion, payer leur cotisation et recevoir leur carte d'adhérent. Il faudra aussi signer la fiche de présence à l'entrée de la salle de réunion.

**L'ordre du jour** sera le suivant :

**1°) Pour l'année 2017 :**

- rapport moral
- rapport d'activité
- rapport financier.

**2°) Elections des membres du Bureau.**

Conformément à nos statuts (§ 8-3), les membres du Bureau de l'association sont élus pour 2 ans. On procédera donc à l'élection du Président, du Trésorier, et d'au moins un(e) Secrétaire. Les candidat(e)s à un poste de Secrétaire adjoint sont bienvenu(e)s.

**L'association NE POURRA PAS continuer à fonctionner sans que ses Statuts soient respectés. Au cas où l'un des postes du Bureau n'est pas pourvu comme en 2017, l'association devra tôt ou tard être DISSOUE.**

**3°) Question diverses.**

Modification du Règlement d'Association concernant les adhésions (voir en pièces jointes la version qui ne sera pas soumise au vote).

Rappel sur la comptabilisation personnelle du bénévolat.

Recentrage des activités de l'association.

Préparation des manifestations futures.

Problème de la recherche d'un local adapté.

Vous pouvez, si possible par retour de courrier et de toute façon avant le 31 janvier, émettre des suggestions pour compléter l'ordre du jour.

Merci d'avance pour votre présence et votre participation.

Didier Lebrun président.